



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés des communes pour assurer le bon fonctionnement de leur piscine

Question écrite n° 8351

Texte de la question

M. Romain Daubié appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité sur les difficultés financières de certaines communes rurales pour assurer le bon fonctionnement de leur piscine municipale eu égard notamment à l'inflation et à l'augmentation des prix de l'énergie. La prévention des noyades et l'aisance aquatique, notamment chez les plus jeunes, sont des objectifs de politiques publiques faisant l'objet d'un plan dédié et qui s'insèrent dans le développement de la pratique sportive mise à l'honneur en 2024 par l'organisation des jeux Olympiques dans le pays. La pratique de la nage dès le plus jeune âge doit ainsi se diffuser sur l'ensemble du territoire, y compris en dehors du littoral et dans les zones rurales. S'agissant des règles à respecter, la circulaire Perillat fait, à ce titre, autorité et recommande de chauffer l'eau des piscines à 32° en hiver pour les très jeunes enfants « en raison de l'imperfection [de leur] système de thermorégulation ». Or face à la crise énergétique que le pays connaît, de nombreuses communes de petite taille doivent renoncer à chauffer l'eau de leur piscine municipale à cette température et même la faire baisser globalement faute de moyens financiers suffisants. Cette situation délétère pourrait également mener au désintérêt du public pour la pratique de la nage, diminuer la fréquentation des piscines municipales et *in fine*, remettre en cause leur modèle économique. Il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement pourrait mettre en œuvre des dispositifs de soutien aux communes afin d'atteindre les objectifs de diffusion de l'aisance aquatique dans les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Romain Daubié](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8351

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Collectivités territoriales et ruralité

Ministère attributaire : [Collectivités territoriales et ruralité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4777

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)